

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rentrée scolaire postposée à Schaerbeek.

Une décision difficile mais rassurante pour les parents.

La reprise des cours au sein des écoles communales schaerbeekoises ne pourra se faire ce lundi 18 mai. Elle est postposée. C'est en effet ce qu'a décidé le pouvoir organisateur communal de Schaerbeek pour assurer une rentrée en toute sécurité.

« La reprise des cours est essentielle pour les élèves, confinés chez eux depuis plus de deux mois, en particulier pour les élèves de 6^e et de 7^e secondaires. Mais elle ne peut s'envisager que si la sécurité des enfants et celle du personnel des écoles est garantie. Parents, enseignants, directions d'écoles et responsables politiques s'accordent sur ce point », estime Cécile Jodogne, Bourgmestre de Schaerbeek. « Les délais donnés par le CNS et la Ministre, raisonnablement trop courts pour de grands réseaux, ne doivent pas nous empêcher de veiller à garantir toutes les conditions de sécurité. Cela devrait être de nature à rassurer les parents et le personnel. Pour information, nous n'avons par exemple pas encore reçu les masques qui nous ont été promis pour les élèves par la Fédération Wallonie-Bruxelles ! ».

Tous les réseaux ne sont probablement pas égaux devant les normes sanitaires qu'il convient d'adopter afin de permettre la reprise des cours. *« Nous avons 21 sites scolaires et plus de 100.000 m² de bâtiments, accueillant en temps normal plus de 10.000 élèves et membres du personnel. Organiser ces espaces conformément aux circulaires et aux règles sanitaires dans un laps de temps si court est un travail de titan. Nous nous sommes dépensés sans compter pour tenir les délais. Personnel enseignant, équipes techniques, directions, tous les acteurs dans ce dossier ont travaillé matin, midi et soir, week-end compris. Les équipes ont fait montre d'un esprit collaboratif remarquable, d'une solidarité et d'une volonté formidables, mais nous ne sommes pas totalement prêts, partout, pour tout. Il reste par exemple des points, certes peu nombreux, qui doivent encore être complétés par les conseillers en prévention »* explique Michel De Herde, échevin de l'Enseignement communal.

Mais, à l'impossible... La check-list par exemple, qui comprend une bonne centaine d'actions à mettre en place pour permettre la rentrée n'est parvenue aux pouvoirs organisateurs que hier, le mardi 12 mai, soit six jours avec le week-end avant la reprise prévue du 18 mai. Dans ces circonstances tous les dossiers ficelés pour toutes les écoles n'ont pas pu parvenir aux organisations syndicales. Or la Ministre Caroline Désir avait très clairement lié l'ouverture des écoles à l'accord de la Copaloc avec les organisations syndicales. En conséquence, et selon les propres termes des organisations syndicales, « il est impossible dans ces conditions d'avaliser une rentrée le 18/5/2020, même partielle ».

Conscients de l'importance des enjeux, il a été décidé de postposer cette réunion Copaloc à ce lundi 18 mai... et donc de postposer aussi la rentrée. De combien de jours ? Cela dépend évidemment de l'issue de cette réunion, mais toutes les parties sont très volontaires et positives.

« Nous nous doutons que pour les parents », continue l'Echevin Michel De Herde, « c'est un moment de flottement difficile à comprendre. Une communication sera faite auprès d'eux dès aujourd'hui. Mais je ne doute pas que dans cette situation d'incertitude et de crise, la priorité soit la santé des citoyens ».

Bien entendu, les garderies pour leur part continueront à être organisées au sein de chaque établissement scolaire comme c'est le cas depuis la mi-mars. C'est donc uniquement la reprise des leçons pour les 6^e primaire ainsi que pour les 6^e et 7^e secondaire qui est postposée. Ce report ne doit donc pas avoir de conséquence sur la reprise des autres secteurs d'activités.

Information : Cabinet de M. De Herde : 02/244.70.30 ou Marc Weber 02/244.71.23